

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 25 (1889)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXV^e Année.



1^{er} AVRIL 1889.

N^o 7.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE: Apothéose de J.-Jacques Rousseau à Paris. — Chronique d'Allemagne. — Congrès international de l'enseignement à Paris. — Enseignement de la langue française. — Réponses aux questions historiques et littéraires. — La musique chiffrée. — Géographie historique. — Nécrologie. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Enseignement de la grammaire. — Questions d'examens. — Remarques et exercices sur la *Règle de trois*. — Dictées.

APOTHÉOSE DE J.-JACQUES ROUSSEAU A PARIS

Jugement de M. Steeg — de M. Janet — du Père Girard.

La statue de Rousseau a été placée au Panthéon et M. Steeg, un député, a prononcé le discours d'inauguration. « Revenir à la nature, a dit avec raison M. Steeg, c'est le trait dominant de la politique et de la pédagogie de l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat social*. » En effet, le philosophe de Genève croyait à la bonté absolue de la nature. De là son optimisme qui se traduisait par la suppression de tout châtiment corporel dans l'éducation et par la glorification de la démocratie pure dans l'étude politique. Cependant, tout optimiste qu'il est, Rousseau est assez clairvoyant pour sentir que la parfaite démocratie demanderait des anges de vertu et de lumière et il est assez humain pour répudier et maudire toute révolution sanguinaire. Rousseau rompt ouvertement en visière avec les théories matérialistes dans sa *Profession de foi du vicaire savoyard*; il y montre le respect du christianisme et proclame la divinité de son fondateur dans ces paroles connues: « La majesté des Ecritures m'étonne, leur sainteté parle à mon cœur. Si la vie et la mort de Socrate sont d'un homme, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ». Rousseau a été spiritualiste dans un siècle qui ne l'était pas. De cela, l'orateur ne dit naturellement rien. Il parle de politique et non de religion. M. Steeg donne pour disciples à J.-J. Rousseau: Robespierre, Chateaubriand, Schiller,

Byron, Pestalozzi, Georges Sand, Bernardin de St-Pierre, Lamennais, Kant et Lamartine. Mais pour être disciples de Rousseau, à certains égards, les grands esprits dont a parlé M. Steeg sont loin de se ressembler et offrent même, il l'avoue, un grand contraste.

« Ni la vie, ni l'œuvre de Rousseau n'ont été, dit M. Steeg, irréprochables ; mais la postérité équitable et reconnaissante place Rousseau parmi ceux qui ont bien mérité de la France et de l'humanité. » C'est par ces paroles que l'orateur termine son panégyrique du citoyen genevois.

Au sujet de Rousseau encore et dans un article sur la pédagogie allemande publié dans le *Journal des savants* et reproduit dans la *Revue pédagogique de Paris* (octobre 1888 et janvier 1889), un éminent philosophe français, M. Janet, fait remarquer que l'influence de Rousseau, quoique ayant écrit en français, a été presque nulle en France. « *L'Emile*, dit-il, y a été considéré comme un beau livre, très éloquent, plein de pensées ingénieuses et d'idées fines, mais surtout comme un roman paradoxal, un roman dont il n'y a rien à tirer pour la pratique et l'on n'en a presque rien tiré. Mais en Suisse et en Allemagne, il s'est formé à la suite de Rousseau des écoles pédagogiques puissantes qui ont essayé de dégager le pratique et le fécond du bizarre et de l'artificiel. C'est de Rousseau que sont sorties en Suisse l'école de Pestalozzi, en Allemagne, celles de Basedow et de Frœbel.

Le Père Girard que M. Janet nomme plus loin, à propos de la méthode intuitive, avait aussi puisé à la source de *l'Emile*, qu'à la date de 1810 il appréciait, dans un rapport sur l'école d'Yverdon, en traçant ce lumineux parallèle de Pestalozzi avec son inspirateur genevois. « C'est la seconde fois, écrivait Girard, que la Suisse, on ose le dire à la face de l'Europe, attire l'attention publique vers l'enfance et son éducation. Rousseau aura plus de mérite du côté de l'invention ; ses erreurs mêmes seront des avis salutaires et l'on aimera toujours à retrouver dans son *Emile* la mâle et naïve éloquence de l'antiquité. Moins maître de sa pensée, Pestalozzi aura peut-être trop vivement senti pour pouvoir s'exprimer aussi bien. On verra dans ses essais les tâtonnements de l'esprit humain et l'on paiera à la persévérance le tribut qu'elle mérite. Rousseau n'aura eu d'autre élève qu'Emile et n'aura fait qu'un roman d'imagination. Pestalozzi, homme de la vie et du travail, aura la gloire d'avoir passé ses jours au milieu d'une foule d'enfants, en leur consacrant ses veilles, sa vie et son cœur¹. »

Ces appréciations de Rousseau et de Pestalozzi ne sont certes ni d'un admirateur aveugle de Rousseau, ni d'un rival secret de Pestalozzi. On a cependant voulu voir l'un et l'autre dans le moine fribourgeois. Naturellement ces opinions viennent de deux camps bien différents, tous deux extrêmes dans leurs jugements ; elles se rencontrent en un seul point, c'est qu'elles sont dictées par la passion et non par la raison.

La Suisse était représentée à l'inauguration de la statue de Rousseau par M. Gavard, conseiller d'Etat et directeur de l'instruction publique de Genève, qui a prononcé un discours très applaudi.

ALEXANDRE DAGUET.

¹ Rapport sur l'Institut d'Yverdon, p. 111.

Chronique d'Allemagne ¹.

Bien que les instituteurs allemands ne soient en grande majorité pas favorables à l'introduction des travaux manuels dans l'école primaire, le ministre de l'Instruction publique prussienne fait étudier la question par des hommes compétents. L'Allemagne, avant toujours marché à la tête de la pédagogie, doit tenir à connaître le fort et le faible de l'institution pour laquelle la France, l'Italie et d'autres pays se passionnent.

— Le chef des catholiques romains à la Chambre des représentants de la Prusse, M. Windhorst, avec le centre qu'il dirige, demandait que l'enseignement religieux ne fût donné dans les écoles que par des personnes qui ont l'approbation ecclésiastique. Un instituteur contre lequel cette autorité aurait des plaintes à formuler, ne pourrait plus être admis à donner cet enseignement. L'autorité ecclésiastique à laquelle incombe la surveillance de cet enseignement, serait seule appelée à tracer le plan des leçons; elle aurait la faculté d'y assister et de donner des instructions à l'instituteur qui serait tenu de s'y conformer. A cette autorité aussi à désigner les livres relatifs à cet enseignement, à en désigner le caractère et à le répartir entre les diverses classes.

Cette proposition coïncidait avec le projet du prince de Lichtenstein en Autriche; projet qu'a rédigé un prélat catholique romain, mais qui est conçu en termes plus modérés que celui de M. Windhorst.

Aussi M. Windhorst est-il resté en minorité dans la Chambre. « Des motions pareilles, a dit M. Zillesen au Congrès de Barmen, ne sont propres qu'à enhardir les partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la façon de Dittes, l'ancien directeur du *Pædagogium* de Vienne, pour lequel l'école est une personne vénale qui se vend au profit de qui la paie.

Une autre question s'agite au delà du Rhin, celle des rapports entre pasteurs et instituteurs. Les uns voient dans les pasteurs des ennemis et des oppresseurs; d'autres les alliés naturels et amis de l'école, comme l'étaient Luther et tant d'autres. La *Deutsche Lehrer Zeitung* écrit que la bonne intelligence est désirable et possible; mais c'est à condition qu'on ne soumette pas le corps enseignant au contrôle du presbytère.

Nous apprenons par la même feuille que l'empire a 20 universités. N'est pas comprise dans ce nombre l'Académie de Munster en Westphalie, avec 3000 étudiants environ.

Les gouvernements des divers Etats allemands redoublent de sollicitude pour l'hygiène scolaire et adressent aux instituteurs des recommandations minutieuses sur les précautions à prendre à l'égard de la santé des élèves, la conservation intacte de leurs organes et les ménagements à garder dans l'emploi des peines corporelles que la loi autorise. On recommande aux maîtres de ne pas empêcher les enfants de sortir pour satisfaire leurs besoins naturels, bien qu'il soit à désirer que cela se fasse dans l'intervalle des leçons.

Deux garçons de 12 à 14 ans qui, en jouant, avaient endommagé à coups de pierres deux images de la station à Arnsberg, ont été condamnés à une amende de 50 à 60 marcs. Les larmes des deux écoliers et la défense éloquente du juge Schneider, n'ont pu désarmer le jury, alors que, comme le fait observer la *Deutsche Lehrer Zeitung*, il aurait suffi d'une correction à domicile ou d'une punition à l'école.

¹ L'*Allgemeine Deutsche Zeitung* de Leipzig est notre principale source dans cet article.

— Voici quelques-unes des questions qu'on fait en Allemagne aux candidats aux fonctions de recteurs d'école : Comment faire pour imprimer à l'enseignement un caractère moral ? — De quel pédagogue vous êtes-vous occupés dans vos études. Quels sont ses écrits ? Caractérisiez-les. — Indiquez les écrits de Pestalozzi dans leur ordre de date. — Tracez un parallèle entre Diesterweg et Froebel. — Comment rendre l'enseignement attrayant ? — La Mémoire ; comment la cultiver ?

En histoire, on pose les questions suivantes : Indiquez les principaux ouvrages qui traitent de l'histoire de la monarchie prussienne. — Quelles dates du XVIII^e siècle ferez-vous connaître à vos élèves ? — Quels sont les atlas à recommander pour la Géographie historique ? — *Quels principes politiques inculquerez-vous aux élèves de la classe supérieure ?* — (Cette dernière question sent l'inquisition).

En géographie on interroge les candidats sur la géographie locale (Heimatkunde), sur les qualités exigées d'une carte murale ; on leur fait faire une leçon déterminée (par ex : la péninsule des Pyrénées, la Méthode constructive, les meilleurs Atlas, les manuels les plus appropriés à l'enseignement élémentaire).

— Le roi de Saxe a décoré plusieurs instituteurs émérites.

— Le jour de la visite de l'empereur Guillaume dans une ville, tous les enfants devaient former la haie. Mais un certain nombre d'écoliers pauvres se trouvaient hors d'état de paraître, faute d'être convenablement vêtus. Un bienfaiteur anonyme a fourni les sommes nécessaires pour l'habillement de tous ces enfants.

— Dans certains endroits de l'Allemagne, on s'intéresse beaucoup au *Volapük* bien qu'il soit constant que parmi ceux qui s'en occupent avec le plus de zèle, il en est qui feraient bien d'étudier leur langue maternelle qu'ils ne savent ni parler, ni écrire convenablement. Nous avons en Suisse de ces Volapükistes illettrés.

— Dans plusieurs villes allemandes, les autorités scolaires ont aboli l'usage de faire des cadeaux aux instituteurs à l'occasion de leur jour de naissance. On ne donne pas les motifs de cette mesure. En Suisse aussi, ces cadeaux donnent parfois lieu à des incidents qui ont déterminé certains instituteurs à déclarer qu'ils n'en recevraient plus. Mais qu'on les interdise par ordre supérieur, il y a là quelque chose de blessant pour le corps enseignant envers lequel il semble que la reconnaissance doit pouvoir se manifester librement, pourvu que cela se fasse spontanément de la part des élèves et que les enfants de familles aisées ne fassent pas sentir à ceux qui le sont moins leur infériorité ou leur dénuement. Un fait plus réjouissant, c'est celui qu'il a été fait mention de la situation financière du corps enseignant dans le discours du trône à Berlin, le 14 janvier dernier. L'Etat contribuerait à parfaire le traitement du maître et l'ancienneté de service serait prise en considération dans le projet de loi qui est en préparation.

A. DAGUET.

Congrès international de l'enseignement, à Paris

(Août 1889).¹

Le comité d'organisation du congrès de l'enseignement primaire, a envoyé au rédacteur en chef de l'*Educateur* une invitation à assister à ce

congrès qui s'ouvrira le 11 août, à l'occasion de l'Exposition universelle et du centenaire de 1789.

La durée du congrès sera d'une semaine.

Feront partie du congrès : I. Les délégués étrangers ; II. Les instituteurs délégués par leurs collègues ; ceux de l'enseignement privé, laïque et congréganiste ; ceux des sociétés d'éducation et d'enseignement ; les directeurs et directrices d'écoles normales, les délégués des professeurs, des inspecteurs d'école, les inspecteurs et les recteurs d'académie.

Nous avons déjà fait connaître les trois *questions* posées pour le congrès. *Ces questions peuvent être traitées par écrit et envoyées à M. Gréard, le vice-recteur de l'Académie de Paris, président du comité d'organisation à la Sorbonne, sous le couvert du ministre de l'Instruction publique.*

Voici quelques aperçus sur l'organisation du congrès :

Le congrès se divisera en autant de sections qu'il y a de questions à l'ordre du jour. Tout membre du congrès, dans la lettre d'adhésion qu'il écrira au comité, fera connaître la section à laquelle il désire appartenir.

Ces questions donneront lieu à un vote qui se fera à main levée. Aucun orateur ne pourra garder la parole plus de 10 minutes et il ne pourra prendre la parole plus de deux fois à moins que l'assemblée n'en décide autrement. Les orateurs étrangers peuvent parler dans leur langue.

Le bureau de l'assemblée élira, parmi les membres du congrès, un président, quatre vice-présidents, parmi lesquels deux délégués étrangers.

Il ne sera réclamé aucune cotisation des membres.

Le Comité d'organisation se compose de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Académie française, comme président ; de M. Buisson, Inspecteur général, directeur de l'enseignement primaire et conseiller d'Etat en activité de service, comme vice-président ; de M. Ollendorff, directeur de l'enseignement technique, vice-président ; de M. Leniart, directeur de l'Ecole normale du département de la Seine, comme secrétaire-général et de M. Defodon, comme secrétaire-adjoint. A. DAGUPT.

Enseignement de la langue française.

A propos de la publication d'un *Choix de petits poèmes à l'usage des écoles primaires, etc.*¹

Nous venons de recevoir de la librairie F. Payot, un coquet petit volume de 99 pages. C'est un recueil de petits poèmes choisis avec tact et goût, et destiné aux établissements d'instruction primaire et secondaire. La publication de ce petit livre comble une véritable lacune car, il faut le dire, une petite anthologie de l'enfance nous manquait. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui sera donc sympathiquement accueilli de tous nos collègues.

Les livres de lecture en usage dans nos écoles renferment tous, il est vrai, quelques pièces de vers. Seulement, la plupart ne sont pas à la portée de l'intelligence des enfants. Aussi, beaucoup d'instituteurs se refusent de les faire étudier à leurs élèves sous prétexte qu'elles offrent trop de difficultés. Alors ? Alors on néglige la récitation, c'est-à-dire l'étude des morceaux par cœur, étude incontestablement importante au point de vue du développement du cœur, de la raison, de la mémoire, de la correction du langage et de la composition.

La poésie a certainement droit de cité à l'école primaire. On n'a pas semblé le comprendre jusqu'ici et il est encore bien des écoles où les leçons

¹ F. Payot, éditeur, Lausanne.

de diction se bornent purement et simplement à la récitation machinale des règles de la grammaire. Chose regrettable, qui a peut-être sa cause dans les difficultés auxquelles se heurtent les instituteurs. A quelle source puiser des morceaux appropriés aux jeunes intelligences de sept à douze ans ? Pour ceux qui ne sont pas initiés aux secrets de l'art de la Poésie, il n'est pas toujours facile, même dans des terrains réputés classiques, il n'est pas toujours facile de trier le bon grain de l'ivraie. Le petit recueil que nous offre aujourd'hui la librairie Payot fait disparaître ces difficultés. Le volume contient soixante-neuf pièces. Quelques-unes sont délicieuses, la plupart sont charmantes. La langue en est simple, saine et à la portée de tous. Une large place — d'aucuns diront peut-être trop large — a été faite aux poètes nationaux et contemporains. Ne nous en plaignons pas.

En composant son petit recueil, l'auteur a compris qu'il fallait nécessairement renouveler les anthologies avec les générations qui passent sur les bancs de nos écoles. Tous les bouquets, même les plus beaux, se fanent avec le temps si l'on n'a pas soin d'entretenir leur fraîcheur. Nous remercions l'auteur d'avoir introduit dans son modeste livre, les morceaux qui, pour être peu connus, n'en sont que mieux goûtés. Il y avait certainement quelque chose à faire dans cette voie, l'essai tenté a pleinement réussi.

Le seul premier souci de l'auteur — nous sommes au moins tenté de le croire — a été d'allier l'enseignement moral et religieux à l'enseignement littéraire. La corde patriotique vibre aussi en plus d'un endroit.

Somme toute, charmant volume que l'on peut, en toute sécurité, remettre dans toutes les mains ; il a donc sa place marquée d'avance dans les rayons des bibliothèques de famille et des bibliothèques scolaires.

Avant de terminer, je transcrirai, pour vos lectrices, une poésie qui est peut-être la perle du recueil. Elle a pour auteur Mme Desbordes-Valmore, qui l'avait d'abord intitulée : *L'oreiller d'une petite fille*. L'auteur du recueil l'intitule :

L'oreiller d'un enfant.

Cher petit oreiller ! doux et chaud sous ma tête,
Plein de plume choisie, et blanc et fait pour moi !
Quand on a peur du vent, des loups, de la tempête,
Cher petit oreiller, que je dors bien sur toi !

Beaucoup, beaucoup d'enfants pauvres et nus, sans mère,
Sans maison, n'ont jamais d'oreiller pour dormir ;
Ils ont toujours sommeil ! ô destinée amère !
Maman, douce maman ! cela me fait gémir !

Et quand j'ai prié Dieu pour tous ces petits anges
Qui n'ont pas d'oreiller, moi j'embrasse le mien ;
Et seul en mon doux nid qu'à tes pieds tu m'arranges ;
Je te bénis, ma mère, et je touche le tien.

Je ne m'éveillerai qu'à la lueur première
De l'aube au rideau bleu : C'est si gai de la voir !
Je sais dire *plus*¹ bas ma plus tendre prière ;
Donne encore un baiser, douce maman ; bonsoir.²

¹ Il faut tout.

² Cette poésie figure dans le premier volume de l'Anthologie des poètes français du XIX^{me} siècle, p. 82, avec la ponctuation que nous aurions voulu voir conserver telle quelle.

Cette poésie renferme plusieurs fautes de ponctuation ; nous nous demandons pour quel motif l'auteur du recueil n'a pas cru devoir adopter la ponctuation de Mme Desbordes-Valmore elle-même. Serait-ce la faute du typographe ? Espérons qu'une nouvelle édition fera disparaître ces fautes légères, mais regrettables.

E. VAUCLAIR,
instituteur à Epiguerez.

L'oreiller d'une petite fille.

Cher petit oreiller, doux et chaud sous ma tête,
Plein de plume choisie, et blanc, et fait pour moi,
Quand on a peur du vent, des loups, de la tempête,
Cher petit oreiller, que je dors bien sur toi !

Beaucoup, beaucoup d'enfants pauvres et nus, sans mère,
Sans maison, n'ont jamais d'oreiller pour dormir ;
Ils ont toujours sommeil. O destinée amère !
Maman ! douce maman ! cela me fait gémir.

Et quand j'ai prié Dieu pour tous ces petits anges
Qui n'ont pas d'oreiller, moi, j'embrasse le mien.
Seule, dans mon doux nid qu'à tes pieds tu m'arranges,
Je te bénis, ma mère, et je touche le tien !

Je ne m'éveillerai qu'à la lueur première
De l'aube ; au rideau bleu c'est si gai de la voir !
Je sais dire tout bas ma plus tendre prière :
Donne encore un baiser, douce maman ! Bonsoir !

Remarquez la différence de ponctuation.

E. V.

Réponses aux questions historiques et littéraires posées par M. Vauclair.

(Voir notre dernier numéro).

M. Vauclair répond comme suit à ses questions. Nous y joignons en note les observations nécessaires.

1. Prudhomme¹. — Catherine de Médicis qui fit représenter au Louvre le grand ballet de Circé et de ses nymphes. — 3. Barnave². — 4. Le mariage de Figaro, par Beaumarchais. — 5. La bibliothèque fondée à Thèbes, en Egypte, par Osymandias, avec cette inscription : *Trésor des remèdes de l'âme*. — 6. Ce vers attribué à Boileau est de Destouches, auteur dramatique. — 7. Le roi Charles X. La pièce dont les académiciens demandaient l'interdiction est le drame de Victor Hugo, intitulé *Hernani*. — 8. Fréron dans l'*Orateur du Peuple*. — 9. Le conventionnel Grégoire, l'évêque constitutionnel de Blois. — 10. Barère, conventionnel³. — 11. Conrad Gessner, le grand naturaliste de Zurich. — 12. Delphine Gay devenue Madame Emile de Girardin.

¹ Prudhomme, nous l'avons déjà dit, est un type créé par un écrivain français, Henri Monnier.

² Barnave, membre de la Constituante (et non de la Convention), guillotiné le 29 octobre 1793).

³ Appelé l'*Anacréon de la Guillotine* parce qu'il trouvait moyen de colorer d'un beau vernis les jugements les plus iniques et qu'il s'arrangeait pour sacrifier toujours le plus faible au plus fort.

La musique chiffrée

(Correspondance genevoise).

A Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Educateur*.

Monsieur le Rédacteur !

A propos des conférences du corps enseignant neuchâtelois en 1888, je lis dans le n° 5 de l'*Educateur*, 1^{er} mars 1889, la phrase suivante :

La musique chiffrée, par exemple, n'a pas produit les effets qu'on en attendait et devrait être abandonnée, puisque tout le monde est d'accord pour déclarer qu'après un certain temps il faut en revenir à la musique notée. Il en est ainsi en pédagogie de toutes les méthodes hâtives, expéditives, superficielles.

La Société pédagogique genevoise, dans sa séance du 11 octobre 1888, a adopté à l'unanimité une opinion diamétralement opposée ; et cela, parce que, seule peut-être, elle a fait une expérience suffisante de la méthode chiffrée. Si le compte rendu de cette séance, qui a paru dans votre journal (nos 23 et 24, 1888, et 1, 1889), avait pu, sans être trop long, reproduire ce que j'ai dit à ce sujet, vous auriez vu que j'ai répondu d'avance aux assertions du rapporteur neuchâtelois.

Je prends donc la liberté de le faire de nouveau. L'article du 1^{er} mars 1889 applique à la méthode chiffrée l'épithète de *superficielle*. Or rien n'est moins superficiel que cette méthode, je n'en veux pour preuve que les paroles de M. le professeur Ch. Plomb, déclarant : *qu'en revenant à la portée, comme seule écriture musicale, il fallait conserver soigneusement la méthode d'enseignement, la langue des durées et les exercices de solfège Chevè, que lui-même a qualifiés d'admirables.*

La méthode Chevè est, en effet, parfaitement pédagogique, éducative, graduée, calculée pour former même les jeunes enfants à lire des phrases musicales, puis des chants à la portée de leur âge, sans que *jamais* le maître ait besoin pour les leur apprendre de se servir d'un instrument ou de chanter avec eux.

Les exercices de solfège Chevè (qu'on peut faire exécuter d'un bout à l'autre pendant la durée de l'école primaire) sont si admirables, la langue des durées est si ingénieuse, que *tous les enfants sans exception*, qui ont voulu apporter attention aux leçons de chant, arrivent à l'âge de 15 ans à lire avec une étonnante sûreté d'intonation et de mesure tous nos morceaux de musique populaire.

Or, j'ai vu bien des écoles où la musique était enseignée uniquement avec la portée, et dans le nombre je n'en ai pas rencontré une seule qui pût apprendre un chant sans que le maître chantât avec ses élèves ou qu'il dirigeât leurs voix à l'aide du violon.

J'ai vu bien des sociétés, dont les membres avaient été formés avec la portée, dans *toutes* l'instrument était *indispensable* pour les études (sauf les sociétés composées d'artistes ou de forts amateurs) ; parce que les exercices de solfège, nécessités par l'écriture sur la portée, sont (comme je l'ai fait remarquer à M. le professeur Plomb dans la séance du 11 octobre) impossibles à l'école primaire et demandent plus tard ou des aptitudes musicales particulières ou beaucoup de temps consacré à la musique : deux choses qui ne sont le privilège que du petit nombre.

L'article de l'*Educateur* du 1^{er} mars 1889 dit que *tout le monde est d'accord pour déclarer qu'après un certain temps il faut en revenir à*

la musique notée, c'est ce que nous contredisons d'une manière absolue. Nous déclarons au contraire que tous ceux qui en ont fait une expérience suffisante sont unanimes à proclamer la méthode chiffrée comme convenant à toute société chorale d'hommes ou mixte, populaire ou artistique, et que l'écriture sur la portée lui est inutile, de plus que la méthode chiffrée ne peut être remplacée par aucune autre dans l'éducation musicale populaire.

La portée n'est indispensable que pour les instruments, parce que l'instrumentiste a besoin d'un signe absolu qui lui dise d'une manière précise la note qu'il doit toucher ou le doigter qu'il doit employer pour produire tel ou tel son. Eh bien ! même dans le cas où on veut apprendre à jouer d'un instrument, je dis que *la plus excellente préparation à la lecture de la portée : c'est la méthode chiffrée*. J'en ai fait l'expérience avec des enfants de 11 à 13 ans. Ces enfants, bien préparés par la méthode Chev , ont appris en trois leçons à lire sans faute l'écriture sur la portée, y compris les contre-temps $\frac{2}{4}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{6}{8}$, et les syncopes.

Veuillez ins rer cette lettre dans un de vos prochains num ros et agr er, Monsieur le R dacteur, mes salutations cordiales et respectueuses.

LS AUBIN, pasteur,
membre de la Soci t  p dagogique genevoise,
abonn    l'Educateur.

G OGRAPHIE HISTORIQUE

On croyait la l pre, cette hideuse maladie, qui a tant contribu    assombrir la vie humaine au moyen  ge, presque disparue de l'Europe. Il n'en est rien. Nous lisons dans le rapport d'un missionnaire morave¹, M. le pasteur R mer,   Christiania, que la Norv ge, cette terre de libert  politique, renferme plus de 2000 de ces malheureux. Chez les uns, elle para t dans chaque g n ration ; chez d'autres, elle saute une g n ration pour repar tre dans la seconde, et parfois dans un  ge o  on croit  tre   l'abri du fl au. On attribue l'existence de la maladie   l'usage du poisson s ch  qui remplace la viande et le pain. Un grand h pital, datant du moyen  ge, et des asiles construits par l'Etat, recueillent la plupart des l preux. Ce sont des habitations tr s confortables et m me parfois somptueuses,  lev es dans des endroits pittoresques. Mais cela n'emp che pas un grand nombre de l preux de vivre dans le d sespoir et de chercher l'oubli de leurs maux dans l'ivresse et la d bauche ; d'autres au contraire demandent leur consolation   la religion.

L'aspect de ces infortun s est si repoussant qu'ils n'oseraient se montrer   leurs familles.

A. D.

N CROLOGIE

Henri Carrard. — Breitinger.

L'Acad mie de Lausanne, les sciences juridiques et historiques ont perdu en M. Henri Carrard un de leurs repr sentants les plus distingu s. M. Carrard enseignait le droit   l'Acad mie de Lausanne : droit priv  et

¹ Journal de l'Unit  des Fr res, Peseux, pr s Neuch tel

public, cantonal, fédéral et international. La Confédération l'a appelé à siéger dans les commissions relatives à la législation. A ses connaissances juridiques, M. Carrard joignait l'amour des choses historiques, qui le fit choisir pour président de la Société d'histoire de la Suisse romande. Désigné par le parti libéral conservateur comme candidat au Conseil national, il déclina cette offre par dévouement au devoir professionnel. « *Vir bonus dicendi peritus* » a dit de lui le vice-recteur de l'Académie de Lausanne dans l'oraison funèbre qu'il a prononcé sur sa tombe au nom du corps enseignant qui assistait à ses funérailles avec les autorités cantonales et les nombreux citoyens accourus pour rendre les derniers honneurs à ce savant aimé et estimé de tous.

— Les feuilles de la Suisse allemande ont annoncé avec les marques du plus sympathique regret la mort de M. Breitingen, professeur à l'Université de Zurich et connu au loin par ses travaux littéraires et philologiques. C'était un chercheur infatigable versé dans les langues modernes comme dans l'ancienne littérature. Il laisse sur la société anglaise et française des livres étudiés avec soin. Il maniait le français avec clarté et plus d'aisance que la plupart de ses collègues de langue allemande. A. D.

Constant Pauly.

Mardi 5 mars, à Yvonand, une foule nombreuse et sympathique accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de notre regretté collègue et ami Constant Pauly.

Né le 20 juin 1860 à Yvonand, C. Pauly suivit jusqu'à l'âge de 16 ans l'école primaire de son village. Se sentant un goût prononcé pour l'enseignement, il entra, au printemps de 1876, à l'École normale de Lausanne, dont il suivit les quatre classes. En 1880, il obtenait son brevet de capacité et entra, la même année, comme régent à Fontanezier. Grâce à son application, à ses qualités pédagogiques et morales, il s'acquit dès ses débuts l'estime et l'affection des parents de ses élèves et de la population tout entière.

En 1882, il se maria. Une compagne aimable et dévouée apporta avec elle la joie et le bonheur qui, hélas ! furent bien courts. Au printemps 1887, notre regretté collègue eut la douleur de perdre sa femme qui le laissait seul avec trois jeunes enfants. Le chagrin qu'il ressentit de cette perte irréparable altéra tellement sa santé qu'il fut obligé d'interrompre ses fonctions pendant l'été dernier. Il pensait être en état de reprendre ses occupations après quelques semaines de repos, mais la maladie fit des progrès si rapides que la mort est venue mettre fin à ses longues souffrances le 3 mars dernier.

Quoique courte, la carrière de C. Pauly a été bien remplie ; il a été un instituteur infatigable et dévoué. Ceux qui l'ont connu et qui l'ont vu à l'œuvre rendent hommage à ses qualités comme pédagogue et citoyen. La bonté de son caractère, sa modestie et son affabilité lui ont fait des amis nombreux et sincères ; aussi sa mémoire restera chère à tous ceux qui l'ont connu.

Puissent nos écoles avoir un grand nombre de maîtres aussi dévoués que lui et son exemple être suivi par beaucoup de ses collègues !

H. H.

BIBLIOGRAPHIE

MOT A MOT, premier livre de lecture anglaise, par Jauvain, maître de langues modernes. ¹

Nous avons déjà annoncé une fois cet excellent petit livre d'une centaine de pages et qui peut être très utile aux débutants, et qui n'a qu'un défaut, celui de contenir trop d'*errata*. Nous signalerons encore à l'auteur, pour une nouvelle édition, quelques phrases qui nous paraissent d'un français moins pur que les autres. On ne dit pas bien se *décourager des mathématiques*. — *Mon premier amour de la boisson vient de la table de mon père*.

Le *Surdophone* de M. Mettenet, organe international et polyglotte publié à Vescul, continue à nous tenir au courant des progrès de la *démutilisation*. Il parle aussi des aveugles, d'autant plus qu'il y a des déshérités dans ce monde qui sont à la fois privés de la vue, de la parole et de l'ouïe. M. Mettenet parle des divers systèmes en usage et passe en revue les établissements où on les soigne.

Un fait affligeant nous est signalé par le *Surdophone*; c'est le grand nombre d'aveugles que l'on trouve en Russie. On attribue cette fâcheuse circonstance à l'abus de l'alcool, au manque de cheminée des habitations populaires, etc.

C'est l'ophtalmie ordinairement qui produit la cécité. Le gouvernement s'occupe avec zèle de ces malheureux. Mais ils manquent de livres. Il y a en Russie pour les vieillards aveugles et incapables de travail 6 établissements principaux.

Nous continuons à recevoir la *Revue illustrée de pédagogie et d'encyclopédie de Bucharest*, rédigée par M. Enrico Baltenu et que nous regrettons de ne comprendre qu'à moitié. Mais nous voyons que la pédagogie roumaine s'inspire de celle de l'Occident et traite des mêmes matières avec un certain idéalisme en plus, qui tient au caractère un peu oriental des pays danubiens.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE FRANÇAISE.

A propos du cours élémentaire de langue maternelle de M. B. Dussaud.

M...., 26 mars 1889.

Lorsque j'ai préparé pour l'*Educateur* mes quelques remarques sur l'étude du verbe, je ne connaissais encore que de nom le *cours élémentaire de langue maternelle de M. B. Dussaud*. L'honorable professeur genevois, surpris à juste titre que je ne fisse aucune mention quelconque de son ouvrage, m'en a fait parvenir un exemplaire. Je puis aujourd'hui en faire une mention toute spéciale, car de tous les ouvrages que je connais, c'est celui qui répond le mieux à l'idéal que je me suis souvent fait d'un cours de langue à l'usage des écoles primaires. Je souscris pleinement à tout ce qu'en ont dit MM. Roy et Roulin dans l'*Educateur* de 1888 (p. 244 et 342) et j'engage ceux de mes collègues qui, comme moi, pourraient avoir lu ces comptes rendus à la légère, à les relire et à se procurer ce petit ouvrage, s'ils ne le possèdent pas encore.

¹ Se trouve à Londres, à Paris (Fischbacher) et chez Georg, à Genève.

Avec un tact pédagogique et un éclectisme digne d'éloges, M. Dussaud a pleinement réussi à mettre à la portée de nos écoles la méthode naturelle inaugurée par le Père Girard. En évitant toute surcharge, il a su être aussi complet qu'on peut raisonnablement l'être dans un ouvrage de ce genre. Les notions grammaticales, présentées souvent sous une forme aride et abstraite dans les grammaires ordinaires, y sont exprimées de la façon la plus simple et comme l'élève pourra lui-même les formuler sous la direction du maître. Présentées sous cette forme, elles pourront être mémorisées avec fruit par l'élève qui aura du reste toujours sous les yeux les exemples dont elles découlent. Aucun ouvrage ne réalise mieux cet aphorisme de Herder : « Il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire. » et celui-ci dont j'ignore la provenance : « Enseigner, c'est choisir. »

Nombre d'instituteurs ne demandent pas mieux que de suivre une méthode rationnelle ; mais le manque de temps et surtout l'absence d'un bon manuel de l'élève ne leur permettent pas de mettre leurs idées entièrement en pratique. Le *Cours éducatif* est trop volumineux, partant impraticable ; le *Cours gradué de Ayer* est trop savant et trop compliqué. Quel guide prendre alors ? Eh bien, ce guide tant désiré, cet idéal souvent rêvé, j'ai la conviction que, s'il n'est pas tout à fait atteint dans le *Cours élémentaire de M. Dussaud*, il pourra l'être dans une prochaine édition de cet ouvrage.

« Mon but, dit M. Dussaud, est de donner aux enfants les moyens d'exprimer clairement leurs idées et de décrire d'une manière précise ce qu'ils voient. » Pour parvenir à ce but, il divise son ouvrage en trois livres qui « doivent être étudiés *simultanément*, et non *successivement* :

Livre I : Syntaxe et lexicologie.

Livre II : Conjugaison.

Livre III : Composition. »

C'est donc la rédaction ou la composition qui est le but de ce cours de langue : aussi est-il éminemment propre à exercer la force spontanée de l'élève et à développer chez lui l'esprit d'observation et de réflexion. Des exemples toujours bien choisis le conduisent aux principes et aux règles qu'il doit bientôt appliquer dans des exercices intéressants, progressifs, variés, et tout à fait propres à cultiver l'esprit et le cœur. Le point de départ de chaque partie est la proposition simple, et l'on arrive déjà au degré intermédiaire à l'étude élémentaire et sommaire de la phrase. Il va sans dire que l'étude plus détaillée de la phrase est réservée pour le cours supérieur, qui paraîtra prochainement. Personne ne pourra accuser M. Dussaud de viser trop haut en fait d'analyse logique : il la simplifie autant qu'elle peut l'être, il la fait comme il convient de le faire, c'est-à-dire uniquement au point de vue de l'intelligence du langage ou de la pensée. Aussi la terminologie dont il se sert est-elle on ne peut plus simple et allégée d'un grand nombre de termes qui figurent fort bien dans les traités spéciaux, mais qui, employés dans l'enseignement élémentaire, ne serviraient guère qu'à embarrasser la mémoire des enfants.

Un grand avantage de ce manuel est de dispenser de l'emploi simultané du vocabulaire, attendu que celui-ci fait partie intégrante du cours : les leçons sont accompagnées de séries des mots usuels que l'élève est non seulement appelé à apprendre, mais encore à étudier dans des exercices d'application, d'invention et de rédaction.

L'élève a donc sa grammaire et son vocabulaire réunis dans un seul

volume, ce qui n'est pas un mince avantage à une époque où la multiplicité des manuels est devenue une véritable plaie de l'enseignement élémentaire. Cette première partie du cours pourra, du reste, comme le dit M. D. dans sa préface, suffire aux maîtres qui voudront donner eux-mêmes ce que contiendra le second volume.

Aucun ouvrage n'est aussi conforme à notre *Plan d'études* et ne le réalise aussi complètement non seulement dans ses grandes lignes, mais encore dans ses détails. Cette première partie fait bien augurer de la seconde; on ne peut que se réjouir de l'achèvement d'un édifice dont la base est aussi solidement posée: aussi je fais mes meilleurs vœux pour que le second volume puisse bientôt voir le jour. A. R.

Examens du certificat d'études primaires dans le Jura bernois.

Les examens du certificat d'études primaires ont eu lieu, pour le X^{me} arrondissement scolaire du canton de Berne, à Saint-Imier, le 23 février, à Corgémont le 25 février, et à Bienne les 26 et 27 février.

Les épreuves des trois premiers jours étaient destinées aux élèves français; les élèves allemands de Bienne ont été examinés le 27 février. Ces examens ont été dirigés par M. Gylam, inspecteur de l'arrondissement, qui s'était adjoint M. Mercerat, directeur des écoles de Sonvillier: M. Vonbergen, professeur au progymnase de Bienne, et le soussigné. La Commission a examiné 81 élèves français, soit 43 à Saint-Imier, 23 à Corgémont et 15 à Bienne.

Nous publions ci-dessous quelques-uns des travaux donnés dans ces épreuves. H. GOBAT.

COMPOSITION

Le bien qu'un enfant peut faire à ses parents.

Vous vous êtes éloigné de vos parents pour entrer en apprentissage. Ecrivez à l'un de vos frères, ou à l'une de vos sœurs, en lui recommandant de soulager vos parents, de les aider de tout son pouvoir, comme vous le faisiez lorsque-vous étiez à la maison.

Sujets traités.

Le premier est un des meilleurs; le deuxième un des plus mauvais. Nous avons conservé telle quelle l'orthographe des copies.

X., le 28 février 1889.

Chère sœur,

Il y a déjà quelques semaines que je ne vous ai pas vus. Aussi, c'est avec une vive impatience que j'attends le jour où je pourrai tous vous serrer dans mes bras. Je me plais très bien à Bienne et ma maîtresse me traite comme son enfant. Mais malgré cette affection et cette sollicitude, je ne me sens pas comme à la maison, sous la protection de mes bien-aimés parents. C'est pourquoi j'ai l'intention de te donner quelques conseils sur la manière de rendre agréable la vie de papa et de maman. Tu peux prendre exemple sur moi et faire encore mieux que moi, car tu sais que maman disait toujours que j'étais son bras droit. Tu dois aider maman dans les travaux du ménage, afin de remplir le vide que mon départ a fait dans la famille. Sois plus douce, plus obéissante à son égard, car je connais ton goût pour l'étude et ta répugnance pour les travaux du ménage. C'est pourquoi tu dois

faire ton possible pour contenter maman, et peut-être te récompensera-t-elle de tes peines en réalisant les vœux que tu as formés pour ton avenir. Ainsi, tu ne dois pas faire la moue quand maman te donne à faire des travaux qui ne sont pas en rapport avec tes goûts.

J'espère que ces quelques recommandations te suffiront pour être mieux disposée à aider nos parents dans leur pénible tâche. Passe ton bras autour du cou de grand-papa comme je le faisais avant mon départ.

Je t'envoie, ainsi qu'à toute la famille, mes meilleurs amitiés. E. K.

X., le 28 février 1889.

Cher frère,

Comme je suis éloigné de la maison, je ne peux plus aider à nos chers parents à gagner leur vie. Mais comme tu leur reste je pense que tu fais tout ton possible pour leur aider. Je regrette beaucoup de ne pouvoir plus leur aider, mais fais tout ce que tu pourras car dans notre jeunesse ils nous ont soutenus. Fais tout ce qui leur plaira pour rendre leurs jours heureux et qu'ils puissent vivre heureux et content. En attendant une réponse reçois mes salutations bien sincères de ton frère dévoué.

LÉON

LECTURE

Les bienfaits de l'instruction.

— Nous voulons tous, n'est-il pas vrai, être plus tard en mesure de gagner notre vie, de tenir honorablement notre place dans le monde? Eh bien, sans instruction, cela n'est pas possible. Un ignorant est semblable à quelqu'un qui marche dans les ténèbres; tout lui devient obstacle ou péril. Un homme instruit, au contraire, chemine en pleine lumière, sachant où il met le pied, ferme dans sa marche et les yeux fixés sur le but à atteindre. Un ignorant est à la merci de toutes les malveillances, il ne sait ni les prévoir, ni les éviter; un homme instruit est en état de défense, il a le pouvoir de se faire respecter.

Mais en dehors de ces avantages personnels qu'elle nous permet d'acquérir, l'instruction a un autre but; elle nous ennoblit en faisant de nous, par la pensée, les amis de tous les hommes vertueux, de tous les serviteurs utiles de l'humanité et de la patrie qui nous ont précédés sur la terre. Elle fait plus : elle améliore notre cœur en nous faisant connaître les obligations qui nous lient aux générations disparues et en nous révélant nos devoirs envers le présent.

Emmanuel VAUCHEZ.

Remarque. Le nombre des fautes a varié de 0 à 16.

Problèmes d'arithmétique donnés à Corgémont.

1. Une personne gagne fr. 49,20 par semaine et dépense fr. 122,50 par mois. Elle désirerait savoir ce qu'elle laissera dans 24 ans à chacun de ses 5 enfants. — R. fr. 5224,32.

2. Une personne achète 1860 fagots à 18 fr. le cent; elle les revend à fr. 2,86 la douzaine; mais elle en donne 13 pour 12. Quel est le bénéfice réalisé? — R. fr. 74,40.

3. Une salle d'école est longue de m. 7,5, large de m. 6,5 et haute de m. 3,6; que pèse l'air contenu dans cette chambre, le litre d'air pesant g. 1,3? — R. kg. 228,150.

4. On a mélangé hl. 26,4 de grain à fr. 24,50 l'hl. avec hl. 15,6 à fr. 26,50 l'hl. Que faut-il revendre l'hl. du mélange pour gagner 15%. — R. fr. 29,02.

5. Une personne dépense en moyenne fr. 3,60 pour son entretien. Quel capital placé à $3\frac{3}{4}\%$ devrait-elle avoir pour vivre sans travailler ? — R. 35 040 fr.

6. Un négociant fait un emprunt pour payer 3 factures qu'on lui escompte la première de fr. 125,50 à 4% , la deuxième de fr. 205,40 à 5% et la troisième de fr. 285,50 à 6% . Quelle somme doit-il emprunter ? — R. fr. 583,98.

Problèmes d'arithmétique donnés à Saint-Imier.

1. Un père de famille qui a trois enfants gagne fr. 8,50 par jour, et travaille 300 jours par année. Il désirerait savoir combien il peut dépenser journellement pour laisser 4520 fr. à chacun de ses enfants au bout de 25 ans. — R. fr. 5,50.

2. Un marchand de bois achète 2500 fagots à fr. 21 le cent. Il les revend à fr. 3,25 la douzaine, mais en donne 13 pour 12. Quel est le bénéfice réalisé sur la vente ? — R. 100 fr.

3. On dépose dans un grenier long de m. 5,8, large de m. 4,6, une couche de blé haute de m. 0,265. Quel est le poids de ce blé, l'hl. pesant 75 kg. ? — R. 53,902 quintaux.

4. Un marchand de vin mêle 240 l. de vin à fr. 1,05 le l. avec 380 l. à 85 c.; il y ajoute 20 l. d'eau. Combien devra-t-il revendre le l. pour gagner du 25% ? — R. fr. 1,12.

5. Une personne possède 17 400 fr. placés à $4\frac{1}{4}\%$, et 3540 fr. de plus placés à $\frac{1}{2}\%$ de moins. Quel est son revenu annuel ? — R. fr. 1524,75.

6. Un négociant doit trois factures : la première de fr. 184,15, la seconde de fr. 218,40, la troisième de fr. 115,35. On lui offre un escompte de 5% et il se décide à emprunter des fonds. Quelle somme devra-t-il se procurer ? — R. 492 fr.

Remarque. Quatre problèmes justes donnent la meilleure note.

Remarques et exercices sur la règle de trois.

1. 15 m. de drap coûtent 375 fr. Que coûtent 28 m. ? — Rép. 700 fr.

2. Il faut 18 kg. de fil pour faire 144 m. de toile. Combien faut-il de kg. pour 100 m. de toile ? — Rép. kg. 12,5.

3. 16 ouvriers ont fait un ouvrage en 60 jours. Combien 40 ouvriers auraient-ils employé de jours ? — Rép. 24 jours.

Combien aurait-il fallu d'ouvriers pour exécuter ce travail en 48 jours ? — Rép. 20 ouvriers.

4. 15 ouvriers en 8 heures font 63 m. d'ouvrage. Que feront 24 ouvriers en 5 heures ? — Rép. 63 m.

Combien faudra-t-il d'ouvriers pour faire m. 56,7 en 6 heures ? — Rép. 18 ouvriers.

Combien mettront d'heures 18 ouvriers pour faire 45 m. ? — Réponse, 4 heures 45 minutes $\frac{5}{7}$.

REMARQUES PRATIQUES. — De tout temps, la règle de trois a effrayé bon nombre d'élèves ; il n'y a rien là de bien étonnant. Cependant, plus d'un maître, après de nombreuses tentatives souvent, est parvenu à des résultats bien différents de ses premiers essais. C'est pourquoi nous nous hasardons à publier les observations suivantes, dans l'espoir qu'elles pourront rendre quelques services à ceux de nos collègues qui ne se croient

pas trop au-dessus de notre faible expérience. Du reste, nous serions heureux que quelqu'un voulût bien contrôler nos idées et les redresser, cas échéant : de la discussion jaillit la lumière.

On doit d'abord faire observer aux élèves que *la règle de trois n'est qu'un procédé*, fort commode dans la résolution de certains problèmes, mais *dont on peut parfaitement se passer*, si l'on ne craint pas les calculs un peu longs. Cette observation va mettre à l'aise bien des jeunes têtes, tremblantes à l'ouïe de ce terrible mot : règle de trois ; puis, bien dirigée, elle concourra à la compréhension plus exacte du procédé qu'il s'agit d'expliquer.

Prenons donc des problèmes simples, aux nombres bien choisis ; ne nous imaginons pas qu'ils sont trop faciles, résolvons-les des deux façons, c'est-à-dire avec et sans la règle de trois ; cette dernière n'aura d'abord aucun avantage. Exécutons les mêmes opérations avec des nombres quelconques, et l'avantage de la règle de trois ne tardera pas à paraître, sans toutefois que l'exécution des problèmes ne demeure possible et exacte des deux façons. Faisons de même chaque fois que nous passons d'un genre à un autre : règle de trois inverse, composée, avec fractions, avec nombres complexes, etc.

Si cette partie du sujet est suffisamment étudiée, on aura certainement diminué le nombre de ces élèves qui, dans un jour d'examen, restent coi devant leur problème, se demandant avec anxiété si c'est ou si ce n'est pas une règle de trois.

Il est clair que nous ne parlons pas des *forts*, mais chacun sait que nous n'avons pas que ceux-là dans nos classes. (A suivre.)

DICTÉES

Degré intermédiaire.

1. Les perroquets.

Les perroquets ont le bec gros et court, la langue épaisse et *charnue*. Ils volent mal, mais grimpent avec une grande aisance, en s'aidant du bec aussi bien que des pattes. Les pattes leur servent également pour porter les aliments à leur bec. Ces aliments consistent surtout en amandes, qu'ils savent retirer de leur enveloppe, quelque dure qu'elle soit. Les perroquets sont en général revêtus des couleurs les plus brillantes, parmi lesquelles dominant le rouge, le vert, le jaune, le bleu. Plusieurs espèces possèdent la faculté d'articuler des sons et de répéter les paroles humaines. Cette faculté est due à la *structure* du *larynx* inférieur et à la disposition charnue de la langue. Les perroquets font preuve d'une grande intelligence. Ils sont très *sociables*, s'apprivoisent facilement et, moyennant certaines précautions, vivent sous les climats les plus froids, bien que tous soient *originaires* des contrées *équatoriales*.

Degré inférieur.

Le requin. (Les requins).

Le requin est un grand poisson qui peut avoir jusqu'à dix mètres de longueur. Sa bouche mesure deux mètres de contour. Elle est garnie de dents aiguës et tranchantes comme les dents d'une scie. Le requin est très vorace, il engloutit tout ce qu'il trouve à sa portée. Il est répandu dans toutes les mers et les navires en marche sont souvent suivis par des bandes de ces poissons.